



COMMUNIQUÉ FINAL

3^{ÈME} RÉUNION DU RÉSEAU DES SERVICES D'EMPLOI PUBLIC DE L'OCI (OIC-PESNET)

02-03 JUIN 2021

La 3^{ème} réunion du Réseau des services d'emploi public de l'OCI a eu lieu du 02 au 03 juin 2021 en ligne avec la participation des points focaux nationaux (PFN), du Secrétariat et du Président,

Se référant à la 2e session de la Conférence islamique des ministres du Travail qui s'est tenue les 25 et 26 avril 2013 à Bakou, République d'Azerbaïdjan, au cours de laquelle la création d'un forum des institutions publiques de l'emploi parmi les États membres de l'OCI a été approuvée;

Inspiré par le cadre de coopération de l'OCI sur le travail, l'emploi et la protection sociale, qui a été adopté par la 2ème session de la Conférence islamique des ministres du Travail;

Réitérant l'importance du renforcement des capacités et de l'échange de connaissances et d'expériences dans le développement de stratégies nationales pour la réduction du chômage dans les États membres de l'OCI, conformément aux résolutions des forums pertinents de l'OCI, y compris les 3ème et 4ème sessions de la Conférence islamique des ministres du Travail;

Prenant en considération les principes et les cibles énoncés dans les objectifs 2.9.14 et 2.9.15 du "Programme d'action OCI-2025" et l'objectif 8 du "Programme 2030 pour les objectifs de développement durable" qui favorisent le plein emploi productif et le travail décent pour tous;

Reconnaissant les défis communs tels que l'emploi informel, le faible niveau de participation des femmes au marché du travail, l'information inadéquate sur le marché du travail, le chômage des jeunes, la migration de la main-d'œuvre, le travail des enfants et l'emploi vulnérable, qui soulignent la nécessité pour les membres du réseau de renforcer leurs efforts pour stimuler la coopération entre les pays membres dans les domaines du travail, de l'emploi et de la protection sociale.

Reconnaissant les recommandations et les résultats des réunions précédentes de l'OIC-PESNET ainsi que les présentations de la 3ème réunion qui se sont concentrées sur l'état actuel des marchés du travail dans les États Membres de l'OCI et la mise en œuvre de la stratégie du marché du travail de l'OCI 2025 et des activités depuis la création de l'OIC-PESNET;

1. **Reconnaît** l'importance de renforcer les partenariats entre les autorités publiques chargées de l'emploi des États membres de l'OCI en établissant une collaboration et



une coopération, en menant des projets conjoints et en facilitant l'échange des meilleures pratiques;

2. **Souligne** l'importance de la sensibilisation aux services publics de l'emploi et de l'amélioration de l'accessibilité à ces services afin de promouvoir l'emploi inclusif, la protection sociale adéquate et d'améliorer la qualité de vie des personnes dans les États membres de l'OCI.
3. **Prend note** des effets négatifs de la pandémie de COVID-19 sur les marchés du travail et souligne le rôle crucial des autorités publiques nationales de l'emploi des États membres de l'OCI et la contribution de l'OIC-PESNET pour soutenir leurs efforts visant à surmonter ces impacts négatifs.
4. **Encourage** les autorités nationales de l'emploi public des États membres de l'OCI à participer au développement, à l'élaboration et à la mise en œuvre des activités dans le cadre de l'OIC-PESNET pour améliorer la qualité et l'efficacité des services de l'emploi public dans les États membres de l'OCI;
5. **Appelle** les autorités publiques nationales de l'emploi des États membres de l'OCI, qui ne l'ont pas fait, à notifier au Secrétariat de l'OIC-PESNET les détails de leurs Points Focaux Nationaux (PFN), qui seront un organisme national public ou gouvernemental chargé de la mise en œuvre des politiques du marché du travail ou de la gestion des services de placement et de soutien actif au niveau national;
6. **Invite** les autorités nationales d'emploi public aussi bien que les autres institutions nationales appropriées des États Membres de l'OCI à participer activement au programme de renforcement des capacités des services d'emploi public du SESRIC (PES-CaB);
7. **Réaffirme** son engagement à fournir toutes les formes de soutien conjoint à la cause de la Palestine, y compris les activités de renforcement des capacités des fonctionnaires palestiniens afin d'améliorer les services publics d'emploi de l'État de Palestine;
8. **Adopte** le règlement intérieur (RI) de l'OIC-PESNET, qui a été discuté et élaboré au cours de la 3ème réunion de l'OCI-PESNET;
9. **Approuve** le plan de travail 2021-2022 de l'OIC-PESNET, qui a été proposé, examiné et adopté lors de la 3ème réunion de l'OIC-PESNET;
10. **Recommande** au Président de l'OIC-PESNET, en collaboration avec le Secrétariat, d'établir une coopération plus étroite avec les instituts, les réseaux et les organisations régionaux et internationaux pertinents tels que les agences spécialisées de l'ONU



(l'OIT, l'OIM, etc.), la Banque Islamique de Développement et l'Association Mondiale des Services de l'Emploi Public (WAPES) pour renforcer l'impact des efforts déployés dans le cadre de l'OIC-PESNET;

11. **Exprime** son appréciation à l'Agence Turque d'Emploi (İŞKUR) de la République de Turquie pour assumer le rôle du Président du Réseau pour les deux années à venir et pour organiser conjointement la 3ème Réunion de l'OIC-PESNET en collaboration étroite avec le SESRIC, le Secrétariat du Réseau;
12. **Demande** au Secrétariat de l'OIC-PESNET de convoquer la 4ème réunion de l'OIC-PESNET en 2023 et une réunion en ligne des Points Focaux Nationaux (PFN) en 2022 pour évaluer et suivre les progrès réalisés vers la mise en œuvre du Plan de Travail 2021-2022 adopté par le Réseau.

